



Lutte contre le tabagisme : le Parlement européen lance un appel pour une plus grande protection des citoyens contre le tabagisme passif

Rubrique : actualités du 24 octobre 2007

Strasbourg, le 24 octobre 2007 - Le Parlement européen a voté aujourd'hui un Papier Vert pour une Europe débarrassée du tabac .

Cette proposition se penche sur les différentes initiatives préventives et les mesures orientées vers une interdiction du tabac (interdiction totale de fumer sur le lieu de travail ou installation de pièces réservées aux fumeurs), mais aussi sur les solutions de répression les plus appropriées (volontaires ou légales, nationales ou européennes).

Gérard Onesta, (Verts/ALE) Vice président du Parlement européen, a souligné après le vote que :

Plus de 79.000 adultes meurent chaque année dans l'UE des conséquences du tabagisme passif - ce chiffre est équivalent à celui du crash d'un avion tous les jours. Il devient donc urgent que l'Europe prenne des mesures de protection au bénéfice des 70% de la population, non-fumeurs, contre les fumées toxiques d'une minorité.

La Commission européenne a donc aujourd'hui un mandat clair pour une politique d'action au niveau européen en direction d'une Europe sans tabac, ce qui serait une avancée remarquable dans la politique de santé publique en Europe. Les lieux de travail fermés, y compris les bars et les restaurants, les bâtiments publics et les transports, tout comme les terrains de jeux publics doivent désormais être complètement débarrassés de la fumée. C'est un refus clair du concept de pièces séparées réservées aux fumeurs.

Il reste maintenant au Parlement européen à ajouter de la cohérence à sa pertinence. Comment expliquer en effet, au citoyen européen, que notre assemblée les invite à ne plus succomber au fléau du tabac tout en créant au même moment, à l'intérieur des propres bâtiments, des lieux coûteux dédiés à la consommation conviviale de cigarettes.